



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 24381

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la journée de la francophonie qui doit se dérouler le 20 mars prochain. Cette journée est traditionnellement célébrée dans toutes les écoles de France depuis 1988 grâce à une note de service qui permet la mise en oeuvre des projets d'établissements liés à la journée de la francophonie. La note de service annuelle sur cette journée n'a toujours pas été publiée au Bulletin officiel. Il lui demande ce qu'il entend faire pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dans le cadre de la semaine relative à la célébration de la francophonie, a souhaité s'associer au ministère des affaires étrangères et au ministère de la culture et de la communication, en vue de promouvoir une opération de sensibilisation et de promotion de la langue française « Le français comme on l'aime - semaine de la langue française et de la francophonie ». A cet effet, il a été demandé aux représentants du ministère dans les académies d'oeuvrer pour la bonne réalisation de cet objectif. Dans la continuité des diverses orientations proposées les années précédentes ainsi que des principaux objectifs et types d'action suggérés qui demeurent d'actualité, il reviendra aux établissements scolaires de développer les activités et interventions souhaitées. Elles s'inscriront dans toutes les disciplines et domaines susceptibles de servir de support à une telle sensibilisation, selon les formes et les modalités laissées à leur initiative, en liaison avec les partenaires de l'école qui souhaiteront s'associer à la pleine réussite de ces journées.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24381

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 392

Réponse publiée le : 12 avril 1999, page 2223